



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/45/PV.16
15 octobre 1990

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 16e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 2 octobre 1990, à 10 heures

Président : M. SY (Sénégal)
(Vice-Président)

puis : M. de MARCO (Malte)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [125] (suite)

Allocution de S. E. le général de corps d'armée Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan

Allocution de S. E. M. Zhelyu Zhelev, Président de la République populaire de Bulgarie

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Al-Shara' (République arabe syrienne)

M. Borg Olivier (Malte)

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

En l'absence du Président, M. Sy (Sénégal), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 15.

POINT 125 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (A/45/515/Add.2)

Le **PRESIDENT** : Je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée sur le document A/45/515/Add.2, qui contient une lettre du Secrétaire général, adressée au Président de l'Assemblée générale l'informant que, depuis la publication de ses lettres datées des 18 et 25 septembre 1990, la Sierra Leone a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

ALLOCUTION DE S. E. LE GENERAL DE CORPS D'ARMEE OMER HASSAN AHMED AL-BASHIR, PRESIDENT DU CONSEIL DE COMMANDEMENT DE LA REVOLUTION DE SALUT NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU SOUDAN

Le **PRESIDENT** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le général de corps d'armée Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan.

Son Excellence le général de corps d'armée Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan, est escorté à la tribune

Le **PRESIDENT** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. le général de corps d'armée Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président AL-BASHIR (interprétation de l'arabe) : Qu'il me soit d'abord permis de féliciter chaleureusement M. de Marco, de Malte, à l'occasion de son élection à la présidence de cette quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Votre élection témoigne de la confiance que la communauté internationale place en vous et est un hommage rendu à votre pays, Malte. Nous sommes persuadés que, sous votre sage direction, l'Assemblée générale, à la présente session, obtiendra des résultats positifs qui permettront de renforcer la coopération et l'entente internationales entre les peuples. Nous vous souhaitons plein succès dans l'exercice de vos fonctions.

Qu'il me soit également permis d'exprimer la profonde gratitude de la délégation soudanaise à votre prédécesseur, S. E. le général Joseph Garba, fils dévoué de l'Afrique. Il a fait preuve de beaucoup de sagesse et de compétence lorsqu'il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Nous tenons aussi à exprimer à nouveau nos remerciements et notre reconnaissance à M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui a déployé des efforts inlassables en vue de renforcer la paix et la sécurité internationales pour la dignité et le bien-être de l'humanité.

Nous nous réjouissons de voir la Namibie indépendante devenir un nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, après le dur combat qu'a, depuis si longtemps, mené son peuple avec le ferme soutien de la communauté internationale qui lui a enfin permis d'accéder à l'indépendance. Nous ne doutons pas que ce jeune pays contribuera activement aux travaux de notre organisation. Nous souhaitons aussi chaleureusement la bienvenue à la Principauté de Liechtenstein en tant que 160e membre des Nations Unies.

Nous tenons également à souhaiter particulièrement la bienvenue à nos frères du Yémen à l'occasion de l'unité du Yémen qui est désormais un Etat souverain unique et vigoureux. Nous sommes sûrs que ces beaux résultats obtenus par nos frères auront des incidences positives sur toutes les activités de la communauté et des organisations internationales.

Dans le même contexte, nous tenons également à nous féliciter de l'unification prochaine de l'Allemagne.

Dans mon pays vient de se dérouler une série de festivités à l'occasion du premier anniversaire de la Révolution de salut national, révolution qui, dès le début, a fait preuve d'une détermination inébranlable à donner au peuple soudanais

Le Président Al-Bashir

la possibilité de s'élever au-dessus de toutes les divergences sectaires et tribales qui avaient été exacerbées par le régime précédent. Le peuple soudanais est désormais libre de choisir le système politique qui lui convient le mieux sans avoir à subir de pressions ou de diktats.

La Révolution du salut national a été logique en faisant de la paix sa première priorité. La paix est la condition indispensable à l'amélioration de la situation au Soudan et aidera ce pays à jouer le rôle qui lui revient aux niveaux régional et international.

Ayant décidé de ne traiter aucune question sans la pleine participation de la population du pays, la Révolution a convoqué une conférence de dialogue national sur les questions de la paix dans le pays. Toutes les forces nationales ont participé à la Conférence et ont fait des recommandations sur les moyens de consolider l'unité nationale, de partager les pouvoirs et les richesses, ainsi que sur les rapports entre la religion et l'Etat dans le cadre d'un régime fédéral qui fait de la citoyenneté la condition fondamentale pour appartenir à un Soudan unifié.

L'Etat a adopté les recommandations de la Conférence, à laquelle ont participé les populations du Nord et du Sud, et a, sur cette base, élaboré un programme de négociations sans y apporter d'amendement. Il n'est pas étonnant que le mouvement rebelle ait accepté le programme comme base acceptable de négociations lors de la réunion qui s'est tenue à Nairobi en décembre 1989 entre les représentants du Gouvernement et du mouvement rebelle.

Plusieurs conférences de dialogue national ont suivi portant sur des questions telles que l'économie, la diplomatie, l'information, le développement social, les femmes et les problèmes de l'éducation, y compris la question de l'analphabétisme. D'autres conférences ont traité des problèmes des groupes les plus vulnérables de la population, notamment les problèmes des personnes déplacées, des réfugiés, des enfants et des mères. Une conférence politique plus vaste examine actuellement la question de la démocratie. Elle cherche à trouver une formule démocratique fondée sur la pleine participation populaire démocratique qui permette au peuple d'exercer sans tutelle ses droits démocratiques. La Révolution a pris l'initiative de garantir les droits de la population, droits de l'homme, droits politiques, sociaux et économiques, conformément aux principes de toutes les religions, aux normes inscrites dans les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la démocratie.

Le Président Al-Bashir

Tout cela s'est déroulé dans le cadre de la culture et du patrimoine soudanais. Notre civilisation nous a donné une ouverture d'esprit sur les cultures et les identités d'autres peuples afin de bâtir une civilisation commune. Reconnaissant que la dignité de l'homme ne saurait exister sans que soient satisfaites toutes les conditions nécessaires, la Révolution a compris que l'économie constitue l'élément central. Par conséquent, nous avons établi comme première priorité la restructuration de l'économie nationale, dans le but de renforcer et de libéraliser tous les secteurs de l'économie avec une pleine participation populaire. La mise en valeur des ressources humaines est également devenue la base du développement global.

A cette fin, la Révolution a adopté un programme triennal de salut économique. Elle a également promulgué une nouvelle loi sur l'investissement. Un certain nombre de partenaires de développement, arabes et étrangers, ont été invités à participer à l'examen de ce projet de loi avant sa promulgation pour créer un climat de confiance propice à leurs investissements.

Le Soudan n'aspire pas à encourager la paix seulement à l'intérieur de ses frontières nationales. Cette profonde volonté de paix s'étend également à ses relations avec tous ses voisins, en particulier dans la corne de l'Afrique. Cela s'inscrit dans une perspective de justice et d'humanité, conforme aux relations de bon voisinage et fondée sur une base solide de paix durable, afin que les populations de la région puissent unir leurs volontés et leurs efforts pour développer leur région. Cela ne pourra se faire qu'en explorant collectivement les causes fondamentales des conflits dans la région en vue d'élaborer des solutions pratiques. Je suis donc heureux de dire que le Soudan a reçu des réponses positives de tous les dirigeants de la sous-région. Nous sommes aussi encouragés par les amis qui souhaitent instaurer la paix et la sécurité dans la sous-région. Je suis confiant que les pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement poursuivront leurs efforts collectifs pour réaliser la paix et le développement pour toutes les autres populations.

Le Président Al-Bashir

Il ne fait pas de doute qu'un progrès plus rapide de la coopération économique entre les pays de la région avec l'appui de nos amis aura un effet positif sur les perspectives d'une paix durable dans la région.

Les signes successifs de détente internationale, en particulier au cours des deux dernières années, ont suscité de réels espoirs et ouvert des possibilités dans tous les domaines du développement international, en particulier dans les pays en développement et surtout dans les pays les moins avancés. Bien entendu, l'écart entre le Nord et le Sud en sera réduit. Une étape extrêmement importante a été franchie dans la recherche de moyens de réduire les armements et les dépenses d'armements. Le Moyen-Orient a connu une baisse des tensions lorsque les canons de la guerre entre l'Iran et l'Iraq se sont tus et que des négociations fructueuses ont été engagées par nos frères iraqiens afin de parvenir à une solution définitive au conflit et à en éliminer toutes les conséquences conformément au droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'aux résolutions prises par le Conseil de sécurité en la matière. L'Iraq a ainsi servi la cause de la paix. Mais il y a maintenant lieu de s'inquiéter. La guerre menace une fois de plus et la présence de flottes étrangères dans le Golfe est un événement grave qui justifie ces inquiétudes, de notre part et de la part de tous ceux qui veulent la paix et craignent les conséquences qu'une situation dans laquelle, au lieu de la recherche d'une solution pacifique dans le cadre arabe, on aille vers une confrontation aux conséquences imprévisibles.

La position soudanaise sur cette grave situation est la suivante :

Premièrement, les efforts en vue d'un règlement pacifique du conflit actuel entre l'Iraq et le Koweït doivent se poursuivre dans un cadre arabe musulman afin d'éliminer les causes profondes de leurs différends.

Deuxièmement, le Soudan est profondément attaché aux principes du droit international et de la légalité internationale, et à la Charte des Nations Unies, à celles de la Ligue des Etats arabes et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le Soudan a réaffirmé clairement et avec insistance cette position lors de chaque conférence arabe convoquée pour examiner la crise entre l'Iraq et le Koweït. Le premier souci du Soudan est d'éviter une guerre dévastatrice dans la région, d'épargner au peuple koweïtien des souffrances supplémentaires et de lui permettre de retrouver sa place naturelle dans la communauté arabe et dans la

Le Président Al-Bashir

communauté internationale. A plus d'une occasion, nous avons confirmé notre soutien aux résolutions du Conseil de sécurité portant sur cette crise. Je réaffirme ici cet engagement.

Troisièmement, le Soudan regrette profondément que ces événements se soient produits entre deux Etats frères arabes. Nous sommes également conscients que cette situation complexe constitue une grave menace pour la sécurité nationale arabe. Comme nous l'avons souvent dit, cette menace vient de la forte présence militaire étrangère dans la région qui est un prélude à la mise en place d'un nouvel ordre de la sécurité qui ne tiendra pas compte des besoins de la sécurité nationale arabe. Il vise à préserver les intérêts d'Etats étrangers dans la région sans se soucier de la sécurité des pays de la région. Il imposera à la région une paix dont les modalités ne pourront être compatibles avec les aspirations du peuple palestinien qui entend exercer ses droits inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant dans sa patrie, la Palestine.

Quatrièmement, compte tenu des trois points qui précèdent, le Soudan a pris des initiatives, notamment la visite du Président du Conseil du commandement révolutionnaire de salut national dans plusieurs Etats arabes dans le but de resserrer les rangs et de maintenir résolument la crise dans un cadre arabe en empêchant les forces étrangères de pénétrer dans notre région. Nous tenons à réaffirmer notre ferme volonté d'assurer la paix et la sécurité au peuple frère du Koweït. En outre, nous sommes tout à fait convaincus qu'une démarche fondée sur la confrontation militaire ne saurait résoudre le problème et nous ne sommes pas moins convaincus que l'imposition d'un blocus total contre l'Iraq, qui le prive notamment de toute livraison de vivres et de médicaments, va à l'encontre de toutes les normes internationales et de tous les principes humanitaires.

Cinquièmement, nous continuons de croire que ce problème est un problème arabe qui ne doit pas sortir du cadre arabe. Les possibilités d'une solution arabe subsistent en dépit des difficultés créées par une intervention étrangère imposée à la région.

Du haut de cette tribune, nous lançons un appel pour que l'on donne à une solution arabe les chances de parvenir à un règlement durable qui pourrait résulter de négociations pacifiques, éliminant ainsi la menace de guerre dans la région et préservant l'humanité tout entière du danger d'une confrontation militaire dévastatrice.

Le Président Al-Bashir

Nous devons tous œuvrer en commun pour établir une paix durable dans la région du Golfe. Nous devons faire taire les tambours de guerre que certains sont si désireux de battre.

Nous restons convaincus que la recherche d'une solution à cette crise ne peut être que collective. Aucun Etat ou groupe d'Etats agissant seul ne peut s'arroger le droit de mettre en oeuvre les résolutions du Conseil de sécurité à l'aide de son arsenal, de son infanterie, de sa flotte et de son aviation, sans que ces forces fassent partie d'une force de maintien de la paix créée par le Conseil de sécurité en application des articles 41, 42 et 43 du Chapitre VII de la Charte. Toute action menée hors du champ d'application de ces articles constituerait un précédent extrêmement dangereux.

Nous comprenons la préoccupation manifestée par des organisations économiques et financières internationales et par certains Etats en ce qui concerne les incidences économiques négatives de la crise du Golfe, notamment pour les Etats non-producteurs de pétrole et les pays les moins avancés. Nous nous félicitons de l'attitude des Etats et organisations disposés à atténuer les effets de la crise qui se traduisent par une hausse des prix du pétrole et, par conséquent, des hausses des prix des produits manufacturés et des facteurs de production qui ont une incidence négative sur la vie et sur le processus de développement de bon nombre de nations alors même qu'elles ont besoin d'accélérer leur efforts de développement.

Nous souhaitons que ce point de vue objectif se traduise dans un programme d'action et de transferts de ressources vers les pays en développement qui soit inscrit dans les résolutions qui seront adoptées à la présente session de l'Assemblée générale.

La communauté internationale sait toujours faire face à de nombreux problèmes très importants. Nous devons les aborder en adoptant des mesures pratiques et en faisant preuve d'une volonté politique unie et ferme. La situation explosive au Moyen-Orient continue d'être négligée et marginalisée. Certains Etats se préoccupent avant tout de la défense d'Israël. Certains membres permanents du Conseil de sécurité usent de leur droit de veto d'une façon incompatible avec les principes du droit international et les dispositions de notre Charte.

Quatre sessions consécutives de l'Assemblée générale des Nations Unies se sont déroulées pendant que l'Intifada palestinienne se poursuivait en s'intensifiant, et chaque jour, le peuple palestinien donne héroïquement la preuve de sa solidarité et

Le Président Al-Bashir

de sa détermination à recouvrer la totalité de ses droits inaliénables. L'adhésion aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux droits des nations exige de la part de la communauté internationale le respect de cette lutte contre l'occupation, l'injustice et l'oppression qui bafouent toutes les normes internationales et humaines.

Le Président Al-Bashir

Cette situation regrettable rend impératif pour la communauté internationale, représentée dans cette assemblée, d'adopter une position claire contre les vagues incessantes d'émigrants juifs venus d'Union soviétique et d'autres pays et leur installation dans les territoires arabes occupés. Nous réaffirmons notre appui à l'idée de placer les territoires arabes occupés sous tutelle internationale directe, afin de sauvegarder l'existence du peuple palestinien dans les territoires palestiniens, de préserver son intégrité, de garantir ses droits inaliénables et de le protéger des pratiques d'oppression israéliennes qui ont dépassé toutes les limites raisonnables.

Le peuple du Soudan, comme tous les autres peuples du continent africain, suivent avec grand intérêt les premières victoires du peuple de l'Afrique du Sud. Nous nous félicitons de la libération du grand combattant de la liberté, Nelson Mandela, et d'autres détenus. Nous nous félicitons également de la levée de l'interdiction qui frappe les organisations anti-apartheid, y compris l'African National Congress of South Africa (ANC) et le Pan Africanist Congress of Azania (PAC). Pour ce qui est des sanctions politiques et économiques, le Soudan lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle maintienne les sanctions imposées au régime raciste jusqu'au démantèlement complet de l'apartheid et l'instauration d'une Afrique du Sud libre, démocratique et non raciale.

Un des problèmes les plus importants qui restent à résoudre par la communauté internationale est la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires. Ma délégation est au regret de constater que la communauté internationale n'a pas réussi jusqu'ici à adopter des mesures de nature à renforcer la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires ni à obtenir de garanties que les armes nucléaires ne seront pas utilisées contre eux par ceux qui les possèdent.

Les armes classiques continuent de se développer tant en termes de quantité que de capacité de destruction. Elles arrivent à pénétrer les marchés de certains pays en développement. Nous n'avons pas réussi à ce jour à établir une relation claire entre désarmement et développement.

Il nous semble que le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement se trouve marginalisé. Les négociations multilatérales n'ont pas pris l'importance qu'elles méritent.

Sur le plan économique, nous n'avons pas encore réussi à mettre en oeuvre le nouveau Programme d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés. La coopération internationale visant à l'élimination de la pauvreté

Le Président Al-Bashir

dans les pays en développement reste un rêve inatteignable. L'afflux de réfugiés acquiert des dimensions toujours plus grandes dans les pays d'accueil, et notamment au Soudan. Nous ne pouvons ignorer la lourde charge que fait peser sur notre pays l'accueil des réfugiés qui affluent par ses frontières orientale et occidentale. Le spectre de la sécheresse et la poursuite des conflits dans les pays voisins suscitent de nouvelles vagues de réfugiés. Nous demandons par conséquent à la communauté internationale d'assumer ses responsabilités en appuyant le Soudan dans cet important domaine de caractère humain, étant donné que le peuple soudanais offre tout ce qu'il est en mesure d'offrir, sans demander de gratitude en retour. Il est de fait que le Soudan assume environ 70 % du coût de l'accueil de ces réfugiés, en dépit de toutes les difficultés économiques et sociales qu'il connaît.

La communauté internationale n'est toujours pas en mesure de lutter contre la menace croissante des stupéfiants dans nombre de communautés du monde, alors que la plupart des pays en développement sont surtout concernés par les dangers que présentent pour eux la pauvreté, la faim et la maladie.

Les problèmes posés par la détérioration de l'environnement restent, sur le plan humain, un sujet de grave préoccupation qui devrait conduire à une coopération internationale accrue permettant d'atteindre de nouveaux objectifs à la mesure de la gravité des dangers résultant de cette dégradation.

Nous avons maintes fois affirmé que le développement dans les pays en développement était avant tout la responsabilité de ces pays. Nous avons souscrit à cet engagement, mais nous continuons de penser que l'aide internationale est nécessaire au processus de développement visant à élever le niveau de vie de ces pays.

Au Soudan, nous avons assumé la responsabilité de soulager les souffrances de notre peuple et nous avons envisagé toutes les options possibles pour affronter la crise économique que nous traversons actuellement. Cela s'est traduit par la mise en place d'un programme en trois ans pour la relance économique du pays visant à restructurer l'économie soudanaise par la revitalisation de tous les secteurs économiques, la rationalisation de l'utilisation des ressources disponibles, la réalisation d'un équilibre social et l'allégement des souffrances que subissent les couches les plus pauvres de la population. La réalisation de ces objectifs peut se faire si l'accent est mis sur le développement du secteur agricole afin d'assurer l'autonomie de la production agro-alimentaire en général, l'encouragement des

Le Président Al-Bashir

exportations, la libéralisation des prix, l'élimination de toutes les entraves bureaucratiques et, finalement, sur la mobilisation de toutes les ressources locales et étrangères disponibles de manière à accroître la production et à améliorer son efficacité.

Tous ces espoirs ne sauraient se traduire dans les faits si l'on n'élimine pas les obstacles existant actuellement aux investissements et si l'on n'encourage pas le secteur privé à contribuer de façon positive au développement national. Ces efforts et ces aspirations ne sauraient se concrétiser sans l'existence d'un environnement économique international propice, dans lequel la communauté internationale assumerait pleinement ses responsabilités visant à l'élimination de toutes les difficultés qui se dressent sur le chemin de la croissance et du développement dans les pays en développement.

Le problème de la dette reste une préoccupation constante tant pour les débiteurs que pour les créanciers. Les débiteurs sont écrasés par le poids du service de la dette qui entrave leur développement et les conduit, de la sorte, à une totale pauvreté. Les créanciers, de leur côté, ne sont plus en mesure de recouvrer leurs créances.

Dans notre pays, le poids de la dette a atteint un tel niveau qu'il menace la structure tout entière de notre économie. Nous avons adopté diverses mesures visant à pallier au déficit chronique de notre balance des paiements. Parmi ces mesures, je citerai la limitation de nos importations au minimum nécessaire au développement, l'encouragement des exportations en vue d'accroître nos recettes et la réduction des dépenses publiques, en dépit des effets adverses que de telles réductions auront pour notre population. Ces mesures toutefois sont insuffisantes en elles-mêmes et ne peuvent conduire à trouver une solution globale à la crise. Nous espérons que la communauté internationale fera face à ses responsabilités et participera dans une plus large mesure aux efforts visant à résoudre ce problème pour être à la hauteur du sérieux des politiques que nous avons suivies et des mesures énergiques que nous avons prises jusqu'ici, en dépit de la lourde charge qu'elles font peser sur notre peuple. Le problème est trop grave pour qu'on en confie la solution aux seules institutions financières internationales. J'exprime de la sorte la position commune de l'Afrique à l'égard du problème de l'endettement qui, de toute évidence, est devenu une véritable crise menaçant l'avenir du développement et la vie même dans les pays en développement.

Le Président Al-Bashir

Nous nous félicitons des initiatives encourageantes prises par certains pays donateurs aux fins de réduire le fardeau de la dette. Nous espérons que cet esprit incitera la communauté internationale tout entière à suivre cet exemple, afin de nous permettre de mettre fin à ce problème qui constitue un grand obstacle à la croissance économique et sociale dans nos pays.

Une solution efficace à un problème aussi aigu exige une réponse positive et une action authentique pour encourager la fourniture d'une assistance financière et technique suffisante aux pays en développement, afin d'élargir leurs capacités d'assimilation et d'accélérer leur développement. Cette solution exige en outre que des mesures soient prises pour améliorer la situation actuelle des termes de l'échange sur le plan international et ouvrir des débouchés supplémentaires aux exportations des pays en développement en éliminant les restrictions qui entravent leur commerce extérieur.

Toutes ces mesures doivent être prises pour rétablir l'équilibre des pouvoirs et des termes de l'échange en faveur des pays en développement et pour réduire l'écart qui existe actuellement entre le développement du Nord et celui du Sud. Point n'est besoin de développer les effets positifs attendus de tous ces facteurs, c'est-à-dire, l'établissement d'un équilibre dans le domaine du développement au plan international et l'établissement de la stabilité et de la sécurité internationales qui en résulterait.

Les incidences de tous les problèmes dont je viens de parler se feront durement et amèrement sentir sur les enfants, en particulier dans les pays en développement. En raison du problème de l'endettement, certains enfants par exemple, ne pourront jamais voir la lumière du jour et d'autres souffriront de la pauvreté et de maladies qui pourraient leur être évitées parce que leur famille ne peut se permettre d'acheter les vaccins et les médicaments qui leur seraient nécessaires. A cette époque cruciale, c'est un signe d'espoir et d'optimisme que le Sommet mondial pour l'enfance se soit réuni ici, à l'Organisation des Nations Unies. Ce sommet montre que la communauté internationale, représentée par les dirigeants politiques de tous les pays, est encore capable de faire un geste humanitaire pour assurer aux enfants un nouvel avenir prospère. La Déclaration et le Plan d'action du Sommet qui sont l'expression d'un engagement politique, représentent un bond en avant historique et humanitaire qui ne peut être efficace que par la ferme volonté de la communauté internationale, collectivement, et de chaque

Le Président Al-Bashir

pays, individuellement, de mettre en oeuvre ces deux instruments internationaux importants. Je tiens à déclarer que le Soudan s'est engagé à agir seul et en coopération avec d'autres pour donner la priorité absolue aux enfants.

Le Soudan, qui reste aux prises avec de graves problèmes économiques et sociaux, comme beaucoup d'autres pays en développement, a souffert également ces dernières années, d'un certain nombre de catastrophes naturelles et écologiques dont les effets continuent de se faire sentir.

Les catastrophes naturelles et la guerre menée par le mouvement rebelle au sud de mon pays ont grevé nos ressources alimentaires, qui dépendent en grande partie de conditions climatiques incontrôlables. Au cours des deux précédentes saisons agricoles, les pluies ont été inférieures à la moyenne normale. A l'heure actuelle, les signes de sécheresse qui commencent à apparaître au nord de notre pays menacent d'entraîner des pénuries alimentaires et, par conséquent, augmentent nos craintes. La situation dans les pays voisins n'est pas meilleure. Nous craignons donc un nouvel afflux de réfugiés au Soudan dans un avenir proche. Il est également possible qu'une partie de nos vivres soit détournée vers des pays voisins. Conscients de cette situation, nous avons demandé l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin d'évaluer scientifiquement la situation alimentaire dans notre pays pour l'année à venir.

Le Soudan est fier d'avoir lancé une initiative sans précédent qui témoigne de sa préoccupation envers tous ses citoyens en toutes circonstances, en temps de guerre comme en temps de paix; cette initiative a permis, pour la première fois dans l'histoire, la circulation sans heurt, dans un certain nombre de couloirs sûrs, de vivres et de médicaments à destination des citoyens vivant dans les zones d'opérations militaires car le Soudan souhaite protéger tous ses citoyens, quelles que soient leur situation géographique ou leurs convictions politiques

Tous ces efforts ont été entrepris dans le cadre de l'Opération survie au Soudan, pour laquelle nous remercions la communauté internationale, représentée par l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire général et ses assistants hauts fonctionnaires responsables des secours, ainsi que le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui a été chargé de superviser cette opération réussie, qui donne un exemple des vastes capacités de la coopération

Le Président Al-Bashir

humanitaire internationale. Nous louons le rôle de la communauté internationale, qui est devenue un partenaire du Soudan dans cette opération historique. Nous attendons avec impatience une coopération internationale plus positive pour appuyer la deuxième phase de l'Opération survie au Soudan, qui vise à répondre aux demandes d'aide au relèvement et à la reconstruction présentée par le Soudan, en application de la résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adoptée à cet égard.

Nous avons examiné honnêtement les problèmes internationaux et régionaux qui préoccupent le Soudan et la communauté internationale. Nous nous sommes également penchés en toute franchise et en toute sincérité sur les problèmes, les espoirs et les aspirations du Soudan afin que ces questions s'inscrivent dans les débats et les résolutions de cette session. Nous sommes venus ici pour réaffirmer notre confiance inébranlable dans l'Organisation des Nations Unies et dans la coopération internationale qui nourrissent nos aspirations à un avenir plus juste et plus prospère pour tous.

Nous tenons à dire à tous les membres de l'Assemblée générale que le Soudan s'est fermement engagé à continuer de participer activement à la coopération internationale et aux efforts visant à réaliser la paix mondiale et le progrès de l'humanité.

Le **PRESIDENT** : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan pour la déclaration qu'il vient de faire.

Son Excellence le général de corps d'armée Omar Hassan Ahmed Al-Bashir, Président du Conseil de commandement de la révolution de salut national de la République du Soudan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

* Le Président assume la présidence.

ALLOCUTION DE S. E. M. ZHELYU ZHELEV, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République populaire de Bulgarie.

Son Excellence M. Zhelyu Zhelev, Président de la République populaire de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Zhelyu Zhelev, Président de la Bulgarie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président ZHELEV (parle en bulgare; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, veuillez accepter mes félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès. Nul doute que votre conduite éclairée contribuera grandement à l'issue fructueuse de nos travaux.

Je tiens également à remercier M. Joseph Garba, Président de la précédente session, pour sa contribution personnelle à l'efficacité et au succès de nos travaux.

Je saisis cette occasion pour saluer le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, lui dire notre reconnaissance, et pour ses efforts inlassables afin que les activités des Nations Unies aboutissent à des résultats tangibles et rehaussent ainsi son prestige dans le monde.

Au nom de mon pays, je souhaite aussi une très chaleureuse bienvenue, dans la famille des nations, à la République de Namibie et à la Principauté du Liechtenstein, dont l'admission aux Nations Unies marque une étape supplémentaire vers l'universalisation de notre organisation.

Le Président Zhelyu

C'est pour moi un honneur et un privilège que de me présenter devant cette instance en ma qualité de Président librement élu de la nouvelle Bulgarie démocratique. C'est un honneur parce qu'en ce moment historique, cet événement marque le retour trop longtemps différé dans la communauté des nations libres et des démocraties souveraines d'un petit peuple qui a beaucoup souffert.

La quarante-cinquième session se déroule actuellement dans une période de changements radicaux dans le monde. Nous assistons à une transition vers de nouvelles relations internationales. La rivalité et l'affrontement cèdent le pas au dialogue et à la coopération, à la compréhension mutuelle et au compromis raisonnable. Cette tendance s'est manifestée dernièrement en de nombreuses occasions. Parmi celles-ci, il convient de noter plus particulièrement la fréquence croissante des sommets USA-URSS, les récentes déclarations des parties au Traité de Varsovie et de l'OTAN, l'esprit constructif du processus paneuropéen dans toutes ses dimensions et les résultats positifs obtenus dans les efforts entrepris pour résoudre les conflits régionaux.

L'année 1990 restera dans la mémoire de la plupart d'entre nous celle des révolutions démocratiques en Europe de l'Est : elle a certainement été l'année de l'Europe de l'Est. La Hongrie, l'Allemagne de l'Est et la Tchécoslovaquie ont abandonné le système communiste et se sont engagées sur la voie de la démocratie. Mon pays, lui aussi, a une place dans ce processus. Bien que plus lentement que les autres, la Bulgarie procède également à des changements démocratiques profonds qui l'éloigneront irréversiblement du communisme.

Une opinion préconçue semble exister selon laquelle, en Bulgarie, les changements seraient plus sporadiques ou tout du moins pas aussi profonds que dans d'autres pays. Je voudrais par conséquent exposer à cette prestigieuse instance internationale la lutte que mène mon pays pour la liberté et la démocratie.

La lutte contre le système communiste a commencé sous le régime de Todor Zhivkov. Deux ans avant la chute du dictateur ont commencé à apparaître des associations indépendantes pour la défense des droits de l'homme et de l'environnement, des groupements d'intellectuels, etc. Les efforts entrepris par le régime pour les étouffer ou les discréditer se sont avérés infructueux. Les associations indépendantes ont été les premières formes d'opposition organisée contre le système communiste totalitaire.

Le Président Zhelev

La chute du pouvoir de Todor Zhivkov le 10 novembre 1989 a été le signal d'une nouvelle étape dans l'évolution de l'opposition démocratique en Bulgarie, et du processus démocratique en général. L'Union des forces démocratiques qui réunit maintenant 15 partis et organisations politiques a été créée seulement un mois plus tard. Je tiens toutefois à souligner qu'un grand nombre d'anciens membres du Parti communiste ont également adhéré à l'Union des forces démocratiques.

La création de l'Union des forces démocratiques qui réunit les principaux partis et organisations d'opposition a transformé l'opposition en une force politique majeure avec laquelle le parti dirigeant a dû compter.

Les dizaines de manifestations anticommunistes de masse organisées par l'Union des forces démocratiques dans les villes et les villages au cours de l'hiver et du printemps de 1990 ont réussi à briser le cycle de la peur. Le peuple a élevé la voix et exigé que l'on en finisse avec le communisme.

Après avoir investi les rues et les places du pays, l'opposition a forcé le parlement communiste à abroger l'article premier de la Constitution qui garantissait un rôle directeur au Parti communiste.

A la suite de la pression populaire, l'opposition a obligé les autorités à accepter de tenir une table-ronde sur certains des aspects les plus importants du système politique du pays. Ces négociations ont duré près de trois mois. Elles ont été diffusées en direct à la radio et à la télévision et ont en définitive représenté une véritable éducation politique pour le pays. Les gens ordinaires, surtout ceux qui vivent en dehors de la capitale, ont constaté pour la première fois qu'il n'y avait aucun danger à critiquer et à condamner le Parti communiste, défié par le régime totalitaire; ils ont vu que ceux qui étaient responsables de la crise pouvaient être traduits en justice et que le parti pouvait être obligé de céder le pouvoir.

Le succès du processus démocratique a provoqué une profonde crise au sein du Parti communiste bulgare, et certains éléments forts ont compris qu'il était indispensable de procéder à une réforme intérieure. Ce parti a changé son nom de communiste en socialiste et a pris certaines mesures pour démocratiser ses structures. Je dois toutefois faire remarquer que la démocratisation de la Bulgarie continuera de dépendre aussi des processus compliqués et contradictoires qui sont actuellement en cours au sein du Parti socialiste bulgare. Il est certain

Le Président Zhelev

que la démocratie parlementaire dans le pays se trouvera renforcée si ce parti réussit à se transformer en un parti de gauche moderne, selon les modèles occidentaux.

Au cours des négociations de la table ronde, l'opposition a insisté pour que l'on élise une grande Assemblée nationale, une assemblée constituante appelée à adopter une constitution démocratique et des lois garantissant le succès des réformes dans les domaines politique et économique.

En juin dernier, l'opposition a remporté 37 % des voix dans les premières élections multipartites tenues en Bulgarie depuis 50 ans et, avec le Parti agrarien bulgare, organisation d'opposition moins importante, elle contrôle maintenant 40 % des sièges du Parlement.

Beaucoup pensent que la répartition des sièges à l'Assemblée nationale ne reflète pas l'équilibre actuel des forces politiques dans le pays. Le fait que les jeunes, les intellectuels et les habitants des grandes villes, y compris la capitale, aient voté pour l'opposition indique qu'elle jouit de l'appui de la partie la plus active de la population.

Une loi provisoire sur les Conseils municipaux a été adoptée récemment pour démanteler les structures totalitaires au niveau des municipalités et pour garantir la participation de toutes les forces politiques dans les organes autonomes locaux. Ainsi, les prochaines élections municipales se tiendront dans des conditions d'égalité pour tous les participants.

On examine actuellement un projet de loi sur la dépolitisation de l'armée, de la police, de la sécurité, des cours et tribunaux, des parquets et du Ministère des affaires étrangères. Aux termes des dispositions de ce projet de loi, les personnes qui travaillent dans ces institutions ne pourront plus être membres d'un parti politique et ne seront pas autorisés à organiser des activités en faveur d'un parti quelconque. Cette loi serait d'une importance extrême dans le démantèlement complet du système totalitaire communiste, étant donné qu'elle supprimerait son principal soutien c'est-à-dire la fusion de l'appareil du Parti communiste et de celui de l'Etat.

Le Président Zhelev

On s'attend à ce que le Parlement bulgare entérine une loi portant sur la privatisation; une loi qui rendrait aux propriétaires les terres qui leur ont été prises par la force pendant la campagne de collectivisation staliniste; des lois concernant la propriété, la banque et le commerce; et de nombreuses autres lois, de portée plus limitée, qui devraient fournir les fondements juridiques nécessaires à la transition de notre société d'une économie d'Etat, centralisée, vers une véritable économie de marché.

Les premières mesures à prendre immédiatement dans la voie de la réforme économique sont le démantèlement du monopole d'Etat dans toutes les sphères de la vie économique, sans lequel la privatisation et la réforme agraire seraient tout à fait impossibles.

Les garanties de mise en oeuvre de ce programme de grande portée sont, premièrement, l'éveil d'une nation qui souhaite vivre dans la démocratie et dans une économie de marché qui libère l'énergie du peuple et l'initiative de l'individu et, deuxièmement, la volonté et l'énergie de l'opposition démocratique au Parlement qui nourrit le processus démocratique et présente des initiatives pour empêcher que ce processus ne soit interrompu.

Pour dépeindre brièvement mon pays, je dois, une fois de plus, souligner que la Bulgarie jouit maintenant d'un système multipartite, d'un parlement démocratiquement élu, d'une opposition qui contrôle 40 % des sièges au Parlement et a remporté l'initiative politique, d'une presse, d'une radio et d'une télévision libres, du pluralisme politique dans la sphère spirituelle. En d'autres termes, nous sommes une société civile qui s'éveille et avance avec impatience vers la démocratie.

Cela me donne suffisamment de raisons pour conclure que la Bulgarie n'est plus un Etat communiste ni totalitaire. Mais elle n'est pas non plus un pays démocratique dans la mesure où elle n'a pas encore adopté une nouvelle constitution et n'a pas été en mesure d'ériger son économie sur des principes de libre marché. La Bulgarie passe actuellement par un état de transition d'un régime totalitaire à la démocratie, état de transition particulier que certains qualifient de post-totalitaire. Toutefois, ces processus sont irréversibles et l'édification d'un Etat pleinement démocratique, doté d'une constitution démocratique, d'institutions démocratiques et d'une économie de marché, n'est qu'une question de temps.

Le Président Zhelev

Les changements démocratiques profonds qui ont eu lieu en moins d'un an, comme je l'ai déjà mentionné, ne pouvaient que laisser leur marque sur la politique étrangère de la Bulgarie; ils ne pouvaient que mener à des changements dans ses principes, ses objectifs et ses priorités.

Nous avons rejeté fermement la doctrine de souveraineté limitée, connue sous le nom de "doctrine de Brejnev", étant donné qu'elle empiète sur notre indépendance nationale et viole, en quelque sorte, la dignité et la fierté nationales bulgares. Nous avons également abandonné le prétendu principe d'internationalisme socialiste qui n'est rien d'autre qu'une forme mal déguisée de la soumission de notre politique étrangère à celle d'un autre Etat. Nous avons aussi abandonné le principe selon lequel la politique étrangère d'un Etat dépendait entièrement des intérêts idéologiques d'un seul parti qui jouissait du monopole du pouvoir.

Pour remplacer ces principes qui ont été rejetés, nous en avons adopté de nouveaux qui répondent aux intérêts d'un Etat démocratique. La Bulgarie a restauré le principe de pleine indépendance nationale et de souveraineté illimitée qui nous permet de diriger notre propre politique étrangère. Tous nos intérêts nationaux et nos intérêts d'Etat ont remplacé le principe de la domination d'un seul parti. Aucun parti ne peut maintenant placer ses propres intérêts au-dessus de ceux de la nation.

Le principe du réalisme et du pragmatisme est devenu important dans notre nouvelle politique étrangère. Bien entendu, le pragmatisme n'implique pas l'égoïsme par rapport à d'autres pays, mais il n'implique pas non plus l'acquisition d'avantages dans l'intérêt d'une nation propre au détriment des autres. Au contraire, nous savons que le pragmatisme politique n'est viable que lorsqu'il s'exerce dans le strict respect des normes internationales reconnues, que lorsque les intérêts des autres pays et peuples, aussi proches ou aussi lointains soient-ils, sont respectés et protégés.

Voilà pourquoi la Bulgarie a si vigoureusement appuyé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'agression de l'Iraq contre le Koweït et voilà pourquoi elle respecte strictement l'embargo imposé à l'agresseur. La Bulgarie est probablement le pays européen le plus touché par la crise du Golfe. Le coup est d'autant plus pénible qu'il tombe au moment où l'on procède à des réformes économiques de grande portée dans le pays. La production est en baisse et une forte pénurie de marchandises, de matières premières et d'énergie se fait sentir, accélérant les processus d'inflation et en augmentant le chômage.

Le Président Zhelev

En dépit des besoins et des difficultés que le peuple bulgare est forcé d'endurer, nous continuerons à condamner l'agression iraquienne. Nous continuerons à insister sur le retour du Gouvernement légitime du Koweït et à respecter l'embargo. Nous faisons cela en raison de nos propres convictions et non pas parce que nous y sommes obligés. Je suis persuadé que la réaction de la Bulgarie à la crise du golfe Persique a démontré en termes pratiques le retour de mon pays au sein de la communauté internationale en tant que membre civilisé.

L'unanimité avec laquelle les Nations Unies ont condamné l'agression contre une petite nation sans défense est vraiment émouvante. En effet, il est de bon augure de constater que des pays tels que les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et d'autres se sont unis contre l'agresseur. Nous voyons dans le comportement de l'organisation mondiale à l'égard de cette crise le type même de futures garanties mondiales de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les petits Etats, ainsi que le retour des Nations Unies à ses objectifs primordiaux et à son rôle fondamental.

Toutefois, aussi longtemps que tout cela fera encore partie de l'avenir et ne se sera pas effectivement concrétisé, mon pays sera obligé de rechercher des garanties pour son indépendance nationale, son intégrité territoriale et sa souveraineté. Ce problème acquiert une importance particulière à présent, au moment où l'ancien système des alliances militaires et des relations impériales est en train de se désagréger et où un nouveau système n'a pas encore été édifié. Les garanties de l'intégrité territoriale de la Bulgarie découlent à présent du Pacte de Varsovie et de notre accord bilatéral avec l'Union soviétique. Mais les choses changent rapidement.

Etant donné que toutes les réalités politiques sont soumises à de rapides changements, la seule sécurité sur laquelle nous puissions compter à l'avenir dépend d'une fidèle adhésion aux principes de notre politique étrangère, dont les nouvelles priorités découlent directement de ces principes.

Parmi ces priorités figurent en premier lieu le désir de maintenir de bonnes relations, amicales si possibles, avec nos voisins, des relations fondées sur le respect mutuel des intérêts des uns et des autres, la reconnaissance de l'intégrité territoriale de tous les pays de la région et la promotion de liens économiques et culturels avec chacun de ces pays sur la base d'intérêts mutuels.

Le Président Zhelev

Je désire souligner spécialement que mon pays est prêt à apporter sa contribution à l'amélioration de la situation dans les Balkans. Nous sommes fermement engagés à mettre fin à la crise dans les relations entre la Bulgarie et la Turquie. Je suis convaincu que le moment est venu de mettre fin à cette dernière "guerre froide" en Europe. En même temps, je tiens aussi à souligner que notre désir de parvenir à un accord mutuel avec la Turquie ne signifie pas que nous ayons quelque intention que ce soit d'abandonner le rapprochement croissant qui se produit entre nous et certains de nos voisins des Balkans. En d'autres termes, laissez-nous européaniser les Balkans plutôt que balkaniser l'Europe.

Une deuxième priorité dans la politique étrangère de la Bulgarie est son ouverture au monde par l'élimination de toutes les barrières économiques et politiques héritées de l'ancien régime. Sans cette ouverture, nous ne serions pas en mesure d'obtenir de nouvelles techniques modernes et des investissements dont nous avons besoin pour effectuer avec succès notre transition d'une économie centralement planifiée à une économie de marché.

L'association de la Bulgarie à l'Europe unie de l'avenir et le développement global de nos relations avec les Etats-Unis et toutes les autres nations industrialisées est une de nos priorités. Cela implique une large participation de mon pays aux processus d'intégration globale. A cet égard, nous intensifions nos contacts avec toutes les organisations internationales et prenons une part de plus en plus active à leurs travaux.

Le Président Zhelev

Troisièmement, nous nous efforçons de faire preuve d'une plus grande souplesse et d'être plus actifs dans le cadre du processus d'Helsinki en vue d'assurer son institutionnalisation en tant que mécanisme international de consultation et de coopération.

La quatrième priorité est la réévaluation du travail accompli par notre pays au sein de l'Organisation des Nations Unies, une organisation que nous continuerons d'appuyer. Selon nous, les Nations Unies peuvent accroître leur rôle dans notre monde tant en protégeant les intérêts nationaux de ses Etats Membres qu'en garantissant la paix mondiale en général.

Je tiens à souligner que la cinquième priorité concerne l'adaptation de notre législation nationale et de notre nouvelle constitution aux exigences de la Convention européenne des droits de l'homme, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Convention relative aux droits de l'enfant, pour n'en citer que quelques-uns.

La Bulgarie a déjà pris des mesures importantes en vue de garantir les droits et libertés de tous les citoyens bulgares indépendamment de leurs convictions religieuses et de leur origine ethnique, afin d'aligner notre législation sur les normes internationales dans ce domaine, pour rester fidèle à l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des amendements importants ont été apportés à la loi relative aux passeports étrangers, à la loi relative à la citoyenneté bulgare et à la loi relative au séjour des étrangers dans la République populaire bulgare.

Demain, l'Allemagne sera à nouveau un Etat uni. Du haut de cette tribune, et au nom du peuple bulgare, je tiens à transmettre nos salutations les plus chaleureuses et sincères à la nation allemande, avec laquelle nous avons maintenu des liens étroits tout au long de notre histoire. Je suis convaincu qu'une Allemagne unie démocratique et prospère favorisera la stabilité et la coopération internationales en Europe et dans le monde.

Enfin, je tiens une fois encore à rappeler ce que, selon moi, le monde devrait savoir à propos de la Bulgarie : mon pays s'est désormais engagé, de façon irréversible, sur la voie de la démocratie moderne et de l'économie de marché. Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir de tous les Bulgares de voir la nouvelle Bulgarie conquérir sa place dans la communauté des nations unie en défendant les valeurs de liberté, de démocratie et de paix.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République populaire de Bulgarie de sa déclaration.

Son Excellence M. Zhelyu Zhelev, Président de la République populaire de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. AL-SHARA' (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, d'autant plus que votre pays, Malte, et le mien, la Syrie, sont unis par des liens culturels et historiques, car nos deux pays appartiennent à la région de la Méditerranée.

Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance à votre prédécesseur, M. Joseph Garba, pour avoir dirigé avec succès les travaux de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, et pour souhaiter au Nigéria, pays ami du nôtre, progrès et prospérité.

Nous exprimons nos souhaits de cordiale bienvenue à la Namibie à l'occasion de son accession à l'indépendance et de son admission au sein de la famille internationale. La Namibie occupe maintenant la place qui lui revient aux côtés des peuples du monde pour défendre leurs justes causes. Nous souhaitons également la bienvenue au Liechtenstein à l'occasion de son admission dans notre organisation internationale.

J'ai le grand plaisir d'exprimer au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, nos remerciements pour les efforts précieux qu'il continue de déployer pour favoriser l'instauration de la paix et de la stabilité dans le monde et renforcer les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.

Au cours des dernières années et tout particulièrement cette année, le monde a assisté à des événements importants et à des changements profonds, dont les effets ne se limiteront pas à la phase actuelle des relations internationales mais auront un impact sur l'avenir de l'humanité tout entière.

On peut souscrire ou non à cette évaluation des conséquences des événements et des transformations, particulièrement à long terme. Il est toutefois certain que la guerre froide est terminée et qu'un certain nombre de pays qui, tout récemment

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

encore, faisaient partie de ce qu'on a appelé "le bloc socialiste", ont adopté une nouvelle attitude. Dans quelques heures, l'Allemagne unie redeviendra une réalité, alors que, l'année dernière encore, parler d'une Allemagne unie était un sujet tabou. Bref, nous pouvons dire que l'ordre mondial issu de la deuxième guerre mondiale s'est totalement effondré et qu'un nouvel ordre mondial commence à s'esquisser au moment où la guerre froide prend fin, où l'esprit d'animosité s'estompe entre l'Est et l'Ouest et où le monde entre dans une nouvelle phase de compréhension et de coopération.

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

Avec la fin de la guerre froide et l'écroulement de l'ancien ordre mondial, il était bien naturel qu'un courant d'optimisme prévale, d'autant plus que la grande majorité des pays en développement n'avaient pas été en mesure de participer à cet ancien ordre parce qu'ils étaient à cette époque sous la domination coloniale ou sous la protection d'une puissance coloniale. Néanmoins, les pays en développement du Sud auront encore des difficultés s'ils doivent jouer le rôle qui leur revient dans l'édification du nouvel ordre mondial, devenant ainsi mieux à même de protéger leur indépendance et d'obtenir la prospérité pour leurs peuples, libres de toute forme de dépendance et d'hégémonie.

L'invasion du Koweït par l'Iraq a été la première mise à l'épreuve sérieuse de la capacité de survie de ce nouvel ordre mondial. C'est pourquoi le Conseil de sécurité n'avait guère le choix. De là sa réaction ferme et rapide devant l'invasion, non seulement pour sauvegarder le Koweït en tant qu'Etat indépendant, Membre des Nations Unies, mais d'abord et surtout pour empêcher l'effondrement de la politique de détente internationale et du nouvel ordre mondial. Voilà qui explique le consensus international, absolument sans précédent, qui s'est dégagé pour condamner l'agression et demander le retrait inconditionnel des forces iraqiennes du Koweït et le rétablissement du Gouvernement légitime au Koweït.

Indépendamment de son adhésion à ces concepts et de son attachement aux dispositions de la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, la Syrie, en tant que pays arabe, a le devoir, conformément aux dispositions de la Charte de la Ligue arabe et du Traité de défense commune et de coopération économique entre les Etats de la Ligue arabe, d'aider tout Etat arabe victime d'une agression. De plus, conformément aux principes constants de sa politique arabe, la Syrie considère que l'invasion du Koweït par l'Iraq a causé un grave préjudice au peuple iraquien lui-même parce qu'elle l'a conduit, pour le moins, dans une impasse. L'invasion du Koweït a causé du tort à la nation arabe dans son ensemble, car elle a accentué sa faiblesse, divisé ses rangs et sapé son prestige. Elle a aussi nui à la cause palestinienne, étant donné que les préoccupations de la plupart des pays arabes et autres pays amis ne sont plus aussi vives à l'égard de cette cause.

L'invasion du Koweït, avec toute l'horreur qui l'a accompagnée et la crainte qu'elle a fait naître dans le coeur de chaque citoyen arabe dans le Golfe, a été le

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

motif rendant nécessaire la présence de troupes étrangères chargées d'assurer la protection de certains Arabes contre d'autres Arabes, chose inimaginable auparavant.

On pourrait certainement mettre fin à la présence étrangère dans la région - ce que cherche la Syrie - en faisant des efforts sérieux pour assurer le retrait inconditionnel des forces iraqiennes du Koweït et le rétablissement au Gouvernement légitime du Koweït.

L'invocation de l'islam, du panarabisme et de la distribution des richesses pétrolières ne trompera pas le peuple iraquien ni ne réduira l'ampleur de ses épreuves. Les Arabes et les musulmans savent très bien que l'Iran islamique a été attaqué au nom du panarabisme et que le Koweït arabe a été attaqué et occupé au nom de l'islam et du djihad. Même si l'Iraq est un des plus riches Etats pétroliers, toute la richesse arabe ne suffirait pas à acquitter les coûts de ses politiques irresponsables.

La politique d'agression et d'occupation et l'annexion par la force des territoires d'autrui ont toujours été rejetées et condamnées par la communauté internationale. Les résolutions des Nations Unies condamnant l'occupation israélienne des territoires arabes et demandant le retrait complet d'Israël de ces territoires sont réitérées chaque année dans ce forum international et dans d'autres. Pourtant, la guerre froide et la rivalité Est-Ouest ont eu tendance à affaiblir l'efficacité des résolutions des Nations Unies et ont permis, d'une façon ou d'une autre, à l'agresseur de poursuivre son occupation et de récolter les fruits de son agression.

Mais maintenant que la guerre froide entre l'Est et l'Ouest a pris fin, que leurs relations sont passées de la rivalité et de la confrontation à la coopération et au partenariat et que se profile à l'horizon un nouvel ordre mondial que la communauté internationale est impatiente d'entretenir et de consolider, toute occupation, annexion et acquisition par la force de territoires appartenant à autrui doivent prendre fin. L'agresseur ne doit plus pouvoir désormais récolter les fruits de son agression.

Il y a un étrange paradoxe dans le fait qu'Israël, qui prétend désirer la paix, rejette la tenue d'une conférence sur la paix au Moyen-Orient. La communauté internationale demande avec insistance qu'une telle conférence soit organisée sous l'égide des Nations Unies depuis une décennie. C'est un autre paradoxe de voir

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

Israël, qui affirme que le problème dans la région provient de l'inexistence d'accords de paix entre elle et les pays arabes, ne pas reconnaître que le véritable problème vient de son occupation de territoires arabes. La paix est impossible sans le retrait complet d'Israël de ces territoires. La paix et l'occupation n'ont jamais coexisté au même endroit à quelque moment de l'histoire que ce soit.

La Syrie, qui n'a pas hésité à condamner l'occupation et l'annexion d'un pays arabe par un autre, espère que le monde, dans le nouveau climat international actuel, s'opposera vigoureusement à l'occupation par Israël de territoires arabes. Nous croyons que la déclaration faite, le 28 septembre 1990, par les ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui en appelle à un règlement juste, global et durable du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, est un pas important dans la bonne direction. Le rejet de toute occupation et annexion est un principe qui doit être respecté et appliqué en tout temps, quels que soient l'occupant ou l'emplacement des territoires occupés, car ce principe doit être au coeur du nouvel ordre mondial.

Maintenant que l'Accord de Taëf, qui a reçu l'appui arabe et international, est devenu une charte nationale et une nouvelle constitution pour le Liban, la crise libanaise est plus près d'une solution définitive qu'elle ne l'a jamais été.

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

Fermement convaincue de l'unité du Liban et de la nécessité de préserver sa sécurité, sa stabilité et son indépendance, la Syrie s'est engagée à appuyer l'autorité légitime libanaise et à l'aider à mettre en oeuvre les mesures nécessaires pour étendre l'autorité de l'Etat libanais sur tout le territoire du Liban. Tout cela exige l'application de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité qui demande le retrait inconditionnel d'Israël de tout le territoire libanais.

La Syrie, qui entretient des liens d'amitié historiques avec Chypre, appuie les efforts des Nations Unies visant à résoudre le différend qui existe actuellement dans l'île, sur la base des résolutions des Nations Unies afin de préserver l'unité du pays, son non-alignement et les intérêts de tous ses citoyens.

En ce qui concerne la situation en Afghanistan, nous considérons qu'il est nécessaire de garantir un respect total des Accords de Genève et de réaffirmer la souveraineté de l'Afghanistan, son indépendance, son non-alignement et le droit du peuple afghan de choisir son propre gouvernement sans ingérence extérieure.

En ce qui concerne la situation en Corée, la Syrie se félicite des négociations qui se déroulent actuellement entre les deux Corée et appuie les efforts déployés aux fins de leur unification et de leur entrée à l'Organisation des Nations Unies.

Les progrès réalisés en Afrique dans le domaine de l'indépendance et de la libération ne sauraient être complets tant que le régime d'apartheid ne sera pas éliminé en Afrique du Sud. Nous réaffirmons la nécessité de mettre en oeuvre la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe, adoptée par l'Assemblée générale à sa seizième session extraordinaire.

La Syrie se félicite une fois de plus de la libération du dirigeant africain, M. Nelson Mandela, et rend hommage à ses prises de position honorables en faveur de la défense des droits de son peuple et à sa résistance indéfectible au régime d'apartheid.

Les peuples du monde qui aspirent à un avenir plus juste, plus sûr et plus prospère placent de grands espoirs dans notre organisation mondiale - ils espèrent que des solutions seront apportées aux problèmes chroniques qui ne sauraient être résolus autrement que par la voie des efforts internationaux et celle de la solidarité. Dans le contexte de ce nouvel ordre mondial, l'Organisation des Nations Unies jouera - et a même commencé à jouer - un rôle important et occupera

M. Al-Shara' (Rép. arabe syrienne)

une position prépondérante, rôle et position qu'elle n'a jamais eus depuis sa création. Il s'agit là d'un nouveau chapitre de l'histoire de notre organisation mondiale. Déclarons notre solidarité et notre volonté politique; écrivons un nouveau chapitre sur le meilleur auquel aspire l'humanité tout entière.

M. BORG OLIVIER (Malte) (interprétation de l'anglais) : C'est vraiment un honneur pour moi, personnellement, et pour la délégation maltaise, Monsieur le Président, que de vous féliciter de votre élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Pour Malte et pour son peuple, c'est une source de grande fierté et d'intense satisfaction que de voir l'une de leurs personnalités les plus éminentes occuper ce poste de grandes responsabilités au sein de notre organisation et présider à nos délibérations à ce stade critique où nous sommes témoins de la formation d'un nouvel ordre mondial.

Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à votre distingué prédécesseur, le major-général Joseph Garba, pour l'excellente manière dont il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session de cette assemblée.

Malte aimerait également rendre un hommage particulier au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il déploie à la tête de notre organisation mondiale pour s'acquitter des nombreuses tâches difficiles qui lui sont confiées. Nous lui en sommes profondément reconnaissants et nous lui assurons la pleine coopération et l'appui de Malte dans ses efforts.

Mon gouvernement félicite chaleureusement la Principauté de Liechtenstein, un petit pays européen pacifique tout comme Malte, de son admission, en tant que Membre souverain et égal, au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes à la veille d'être témoins d'un autre événement important dans l'histoire du monde. Demain, le processus de changement en Europe aura franchi un pas supplémentaire avec l'unification de l'Allemagne. Malte se joint aux autres délégations pour féliciter le peuple et le Gouvernement allemands en cette occasion historique.

Lorsque nous regardons les changements politiques qui ont lieu non seulement en Europe mais également dans d'autres parties du monde, nous sommes encouragés par le fait que l'avenir de nos enfants peut être édifié sur des fondations solides de sécurité et de coopération. A cet égard, les Nations Unies jouent un rôle de toute première importance dans le remodelage des destinées de nos pays et de nos peuples.

M. Borg Olivier (Malte)

La fin des années 80 et le début des années 90 ont vu un bouleversement des politiques internationales qui a ouvert la voie à la recherche d'accommodement, de conciliation et de coopération, un relâchement des tensions mondiales et un déploiement d'efforts réels pour parvenir à la solution des problèmes mondiaux et régionaux. La communauté mondiale se dirige dans une voie où les buts et principes de la Charte des Nations Unies sont vraiment respectés. Malte est plus que fier de pouvoir participer à cet effort collectif. La réaction à la crise actuelle dans le Golfe démontre la détermination et la capacité de notre organisation de relever de nouveaux défis et d'aller de l'avant dans le maintien de la paix et de la sécurité.

L'année dernière, le Premier Ministre de Malte a commencé son allocution à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale en indiquant que, pour la première fois peut-être, il serait plus raisonnable d'avoir un sourire de satisfaction venant du coeur devant les progrès réalisés au cours de l'année écoulée plutôt que de serrer les dents en réponse à la montée des tensions internationales.

Cette année, ce serait, cependant, afficher un pessimisme injustifié que de dire que cette bonne disposition s'est évanouie pour faire place à un rictus contraint, mais tout sourire que nous pouvons arborer ne peut être au mieux qu'ambigu et empreint d'une certaine angoisse.

L'époque actuelle est une époque de paradoxe. Nous devons cependant nous réjouir car, peut-être, l'épine la plus douloureuse qui était plantée depuis des années dans le corps de cette assemblée et qui entravait de plusieurs manières la pleine efficacité de son fonctionnement en tant que moyen de croissance mondiale, est sur le point d'être complètement extirpée. L'approche unifiée du Conseil de sécurité sur la crise du Golfe a donné une dimension sans précédent à la sécurité mondiale et au règlement pacifique des différends. La condamnation à une majorité écrasante de l'invasion et de l'annexion du Koweït par l'Iraq reflète la volonté politique des nations, grandes et petites, pauvres et riches, de rester fermes et unies face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Mais ce moment de satisfaction est aussi un moment d'angoisse. La menace d'une guerre terrible plane de façon inquiétante au-dessus de nos têtes. Le Gouvernement maltais est pleinement conscient des souffrances et des privations que la situation dans le Golfe impose aux personnes concernées. Les sanctions

M. Borg Olivier (Malte)

économiques imposées à l'Iraq demandent également des sacrifices à tous ceux qui doivent les appliquer. Cependant, en agissant collectivement pour éliminer les actes d'agression, nous montrons avec quel sérieux nous - qui sommes Membres de l'Organisation des Nations Unies - devons réagir pour empêcher qu'un pays commette de tels actes d'agression contre un autre. Nous devons nous assurer que, dans ce monde, la force du droit prévaudra sur le droit de la force.

Malheureusement, les énergies que nous aurions aimé voir, tant mentalement que physiquement, canalisées et regroupées pour assurer au mieux la remise en ordre de structures antagonistes et érodées et pour prévoir, de façon novatrice, des réseaux d'entraide au service de la coopération internationale ont dû, une fois de plus, être employées pour intervenir face à la crise.

M. Borg Olivier (Malte)

Il conviendrait toutefois de faire, à ce propos, cette remarque optimiste. La science contemporaine nous a enseigné que les pressions exercées contre un système faible le bouleverseront et pourront même le détruire, mais que les mêmes pressions exercées contre un système fort, loin de le perturber, peuvent l'inciter à mieux s'organiser.

En effet, nous avons été témoins ces derniers mois d'un renforcement de concepts importants qui rejettent la méfiance, l'affrontement et les désaccords. La confiance, la coopération et la compréhension ont donné de l'élan aux négociations sur la limitation des armements et les mesures de désarmement. Les négociations sur la réduction des forces classiques en Europe, de même que les négociations dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) relatives aux mesures propres à accroître la confiance et la sécurité en Europe, participent à l'édification d'un nouvel ordre mondial dont profiteront non seulement les Etats participants, mais l'ensemble de la communauté des nations. Malte participe activement aux négociations de la CSCE et apporte sa modeste contribution aux engagements de l'Acte final d'Helsinki.

L'accord pionnier, relatif à la destruction et à la non-production d'armes chimiques, auquel sont parvenus au début de l'année les Etats-Unis et l'Union soviétique, a conféré une dynamique aux négociations multilatérales qui ont lieu dans le cadre de la Conférence du désarmement en vue d'aboutir à une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage d'armes chimiques et de leur destruction. Malte prie instamment tous les pays qui participent à ces négociations de reconnaître l'urgence de cet objectif et de hâter le rythme des négociations.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, les Nations Unies ont fait preuve de vitalité et de cohérence en ce qui concerne d'autres questions également. La transition sans heurt de la Namibie vers l'indépendance, sous la direction vigilante des Nations Unies, est l'une des principales réalisations de la communauté internationale. Malte est disposée à aider le peuple namibien à édifier sa nation comme elle l'était avant que la Namibie n'accède à l'indépendance.

En Afrique australe, les Nations Unies ont contribué à la condamnation de l'apartheid et aux pressions qui ont abouti à la remise en liberté de Nelson Mandela, symbole de courage et d'espoir pour le peuple sud-africain.

M. Borg Olivier (Malte)

L'issue heureuse des élections qui ont été organisées au début de cette année au Nicaragua, sous la supervision d'une Mission d'observateurs des Nations Unies, de même que le rôle joué par le Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale, ont permis aux Nations Unies de jouer un nouveau rôle de maintien de la paix et pacificateur.

Les progrès enregistrés dans le règlement du problème cambodgien sont aussi à mettre au crédit de l'Organisation. Grâce aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, le cadre d'un accord politique d'ensemble de ce problème a pu être défini. Malte appuie les efforts dans ce sens.

Les diverses initiatives actuellement en cours, y compris la reprise des négociations sur le Sahara occidental, l'application de la résolution 589 (1990) du Conseil de sécurité et l'attachement croissant à une solution politique rapide de la question de l'Afghanistan témoignent d'une tendance positive de la part des Nations Unies à participer à la réconciliation et au règlement des problèmes par des moyens pacifiques.

Nous notons avec satisfaction le dialogue constructif qui s'est instauré entre les deux Corée en vue de la réunification de la péninsule Coréenne, qui constitue l'objectif ultime. Entre-temps, Malte apporterait son soutien à la République de Corée pour qu'elle devienne Membre des Nations Unies, de même qu'à la République populaire démocratique de Corée, si tel était son souhait.

Les progrès à cet égard ont renforcé notre système et devraient par conséquent inciter l'organisation à résoudre les questions en suspens auxquelles une solution durable n'a pas encore été trouvée. Je pense en particulier aux trois questions qui concernent directement ou indirectement les régions de la Méditerranée ou du Moyen-Orient : les questions de Palestine, de Chypre et du Liban.

Les Membres de l'Assemblée conviendront avec moi que le temps est plus que venu de trouver une solution à la question de Palestine, qui est inscrite à l'ordre du jour de l'Organisation depuis 45 ans. La communauté internationale devrait être très préoccupée du fait qu'aucun progrès significatif n'ait été réalisé en ce qui concerne cette question, dont on a reconnu qu'elle était au coeur du conflit du Moyen-Orient, étant donné ses nombreuses et complexes ramifications. La convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient a reçu l'appui écrasant de l'Assemblée générale lors des sessions précédentes. Cet appel

M. Borg Olivier (Malte)

ne doit pas rester sans réponse. Il s'agirait, aux yeux de Malte, du moyen le plus efficace de permettre aux Palestiniens et aux Israéliens de coexister en paix à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous constatons avec inquiétude qu'aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne la question de Chypre dans le cadre des pourparlers intercommunautaires. En même temps, nous relevons la détermination des dirigeants des deux communautés de Chypre et leur attachement à l'objectif d'une solution à la question.

La situation explosive que connaît le Liban est une source supplémentaire de préoccupation pour la communauté internationale, et il nous appartient à tous d'y apporter une solution.

La communauté des nations, représentée en cette assemblée, a montré une force nouvelle dans sa détermination de résister aux pressions qui visent à l'entraîner sur la voie de l'anarchie internationale et de la violence cahotique. Mais il ne saurait y avoir de retour au statu quo ante. Le temps est irréversible et l'on ne peut remonter le cours de l'histoire. Si aucun événement n'intervient, la crise actuelle aura montré l'importance de ces questions que certains Etats Membres, dont Malte, ont proposé avec insistance à l'attention de l'Assemblée, alors même qu'elles paraissaient trop tournées vers l'avenir, étant donné notamment l'incertitude qui règne à l'heure actuelle.

La crise actuelle a démontré de la manière la plus éclatante que la menace la plus grave qui pèse sur la paix et la sécurité ne découle plus des tensions entre l'Est et l'Ouest, mais de la complexité des questions socio-économiques et écologiques dont les conditions de vie futures sur la planète dépendent : les sources d'énergie, les mécanismes de leur commercialisation, les systèmes mondiaux de communication, la démocratie, etc.

Dans la déclaration qu'il a prononcée l'année dernière, le Premier Ministre a choisi de se concentrer sur deux questions connexes d'intérêt général. La première avait trait à la gestion commune des espaces extraterritoriaux, aux ressources qui pourraient revêtir une importance déterminante, voire cruciale, tant pour l'avenir de l'humanité que pour le rôle joué à cet égard par l'organisation. La seconde avait trait à la mise au point de nouveaux systèmes de gestion qui prendraient en compte les changements majeurs intervenus dans le monde au cours des 45 années qui se sont écoulées depuis que le système des Nations Unies a été créé après la seconde guerre mondiale.

M. Borg Olivier (Malte)

Le déclin de la compétence effective des Etats nations, des unités de base du système des Nations Unies, lié à l'influence grandissante sur la scène internationale de diverses composantes des secteurs non gouvernementaux et privés, a été l'un des changements les plus marquants. La prise de conscience de ce changement et de ses incidence sur les systèmes de gestion s'est révélée très importante pour l'établissement de structures internationales pour la gestion des ressources communes pour le bien de l'humanité tout entière. Toutefois, et d'un point de vue plus général, ceci est également hautement souhaitable étant donné l'ensemble de questions socio-économiques et écologiques qui forme le contexte dans lequel les difficultés les plus aiguës que rencontre actuellement le monde sont apparues et apparaissent.

Aujourd'hui, il est peut-être plus facile de voir à quel point, alors que l'Assemblée ne peut éviter de réagir aux problèmes liés à la paix internationale, en particulier le maintien de la sécurité des Etats Membres, il serait dommageable de perdre de vue les perspectives susceptibles de porter leurs fruits à plus long terme. Les réactions ponctuelles aux crises doivent s'inscrire dans une démarche davantage axée sur la sécurité mondiale, un concept qui a longtemps été utilisé dans un sens suffisamment large pour inclure la survie économique et écologique. C'est pourquoi les questions soulevées par le Premier Ministre dans sa déclaration de l'année dernière revêtent encore plus d'actualité.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir en 1992, en laquelle tant d'espoirs ont été placés, sera l'occasion pour la communauté internationale de relever les défis écologiques mondiaux auxquels l'humanité est confrontée.

Toute action collective efficace dans les principaux domaines que la Conférence doit aborder - qu'il s'agisse des changements climatiques, de la biodiversité ou de l'héritage génétique - doit envisager de nouvelles méthodes de financement, comme l'introduction d'un certain type de taxation internationale.

M. Borg Olivier (Malte)

Dans cette optique, la gestion commune des ressources partagées, y compris celles des espaces extraterritoriaux, et l'utilisation des avantages que l'on peut en tirer ont un intérêt particulier. Il en va de même des propositions visant à garantir les instances efficaces pour la poursuite du dialogue sur une base réaliste et pour contourner les difficultés que l'on a connues dans de nombreux secteurs essentiels pour l'apparition d'un nouvel ordre mondial dans les domaines politique, social, économique et écologique.

Permettez-moi de conclure en citant un extrait de la déclaration qu'avait faite M. Spaak, Président de la première session de l'Assemblée générale en 1946. Ses sages conseils quant aux fonctions d'un bon représentant à cette assemblée sont des plus pertinents, notamment au moment où nous fondons tous nos espoirs sur le système collectif incarné dans la Charte des Nations Unies :

"Nous devons d'abord, chacun d'entre nous, faire effort pour oublier nos préférences personnelles, oublier nos antipathies et nos sympathies. Nous devons, certes, être les représentants des intérêts respectifs de nos pays, mais nous ne réussirons à rien si nous n'avons pas la conviction que ces intérêts particuliers doivent être placés dans un plan plus général et si, au-dessus des intérêts particuliers que nous représentons, nous n'avons pas nettement conscience d'un intérêt collectif, de l'intérêt du monde et de l'humanité tout entière." (Documents officiels de l'Assemblée générale, première partie de la première session, séance plénière, 2e séance, p. 48)

Le Prince AL-FAISAL (Arabie saoudite) (interprétation de l'arabe) :
Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous transmettre, ainsi qu'à cette assemblée, les salutations du gardien des deux Lieux saints, qui aurait souhaité être parmi vous et vous parler en personne. Cependant, les conditions qui règnent dans la région l'ont obligé à rester dans le Royaume. Il m'a chargé de vous faire part de la position de notre royaume à l'égard des événements les plus importants de notre région et du monde en général.

Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de cette quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. C'est un hommage qui vous est rendu à vous, personnellement et à votre pays, et au rôle important que joue votre pays sur les plans régional et international. Je suis persuadé que votre présidence de cette session fera beaucoup pour nous conduire à la réalisation des objectifs auxquels aspire la communauté internationale dans ces circonstances difficiles.

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Je saisis cette occasion pour exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à votre prédécesseur, M. Joseph Garba, Président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a mené ses délibérations, ainsi que les délibérations des sessions extraordinaires qui ont eu lieu au cours de l'année dernière, avec efficacité, sagesse et objectivité, et à ce titre, il mérite nos éloges et notre estime.

Je suis également heureux d'exprimer nos remerciements et notre reconnaissance à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, pour les efforts inusités et persistants qu'il déploie au service de la cause de la paix et de la sécurité internationales et dans les tentatives qu'il fait pour développer le rôle et l'efficacité de l'Organisation aux fins de réaliser les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée.

J'ai également plaisir à souhaiter la bienvenue au Liechtenstein au sein de cette organisation internationale, avec l'espoir que son entrée parmi nous consolidera l'efficacité et l'universalité des actions engagées par la communauté internationale et nous adressons tous nos souhaits de progrès et de prospérité à son peuple ami.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui au seuil d'un danger écrasant avec une situation qui oscille entre les tambours de la guerre et les cloches de la paix. Venant à vous du coeur de l'Arabie, du berceau de l'islam, du siège des deux lieux saints de l'islam, de la demeure du messager de Dieu, je ne puis que vous dire pour commencer mon intervention : "la paix soit avec vous". C'est un appel à la paix et à l'amitié qu'échangent tous les Arabes et tous les musulmans lorsqu'ils se rencontrent.

Nous aurions tellement souhaité que se poursuive la marche de la paix qui accompagnait la précédente session de l'Assemblée générale. Depuis nos réunions de l'année dernière, ici, dans cette enceinte, il y a eu des lueurs d'espoir et l'émergence des débuts d'un nouvel ordre international, dont le pilier est la coopération entre les pays et l'entente entre les peuples. L'Intifada du peuple palestinien inébranlable dans les territoires occupés éclairait la route qui nous menait vers la solution espérée. Elle a captivé les coeurs des peuples et touché leurs consciences. La guerre entre l'Iran et l'Iraq s'est terminée, nous avons commencé à envisager une nouvelle ère de paix et de concorde dans la région du Golfe. La Namibie est parvenue à l'indépendance et la marche vers l'élimination de

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

l'apartheid en Afrique du Sud s'est amorcée. Les conflits internationaux ont commencé à évoluer vers une solution. Nous avons brandi la bannière de la coopération dans la région, une région vibrante de souffrances et d'espoir, pour que les Etats puissent jouir de la stabilité et que les peuples puissent vivre dans la prospérité. Une catastrophe nous a toutefois pris par surprise. Des événements ont eu lieu que nous croyions impossibles dans le passé.

Alors, nous sommes ici avec vous aujourd'hui au sein de cette instance internationale, la douleur nous saisit en pensant à ce que doit subir l'Etat du Koweït, Etat voisin qui nous est cher, Etat frère.

Nous avons écouté ici, comme vous, il y a quelques jours, S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, nous présenter dans sa déclaration historique une image globale et frappante de la catastrophe qui a frappé l'Etat frère du Koweït. Les paroles éloquentes de Son Altesse ont éveillé la conscience de tous. Dans cette éminente assemblée internationale, elles ont suscité des sentiments de participation, de solidarité résolue et d'appui efficace.

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

En lançant son attaque surprise sur le Koweït - acte qui a provoqué la dispersion du peuple du Koweït, la violation de son territoire, le pillage de ses biens et trahi toutes les limites de la confiance -, en envahissant et en occupant le pays frère et voisin du Koweït et en amassant des forces aux frontières du Royaume d'Arabie saoudite, l'Iraq s'est écarté de l'ordre arabe fondé sur la Charte de la Ligue des Etats arabes, de même qu'en violant la Charte des Nations Unies, il s'est écarté de l'ordre mondial.

Tous les peuples et gouvernements du monde ont rejeté cette agression. Elle a été condamnée par la Ligue des Etats arabes, déplorée par l'Organisation de la Conférence islamique et discréditée par le Mouvement non aligné. Quant au Conseil de sécurité, qui a suivi de près l'invasion et l'occupation, il a rejeté l'agression dans tous ses aspects dès le premier jour et adopté les résolutions nécessaires pour s'opposer à cette invasion et en neutraliser les effets.

Le Royaume d'Arabie saoudite a pris fermement position contre cette agression, avec toutes ses répercussions et conséquences. Les dirigeants de l'Iraq sont responsables des résultats et des conséquences de cette agression. Aujourd'hui, l'Arabie saoudite déclare du haut de cette tribune, de la légitimité internationale qu'elle se range aux côtés du monde entier et s'oppose à la poursuite de cette occupation. Du haut de cette tribune, nous adressons un salut d'admiration et d'estime au peuple frère du Koweït et déclarons notre ferme rejet de l'occupation par quelque Etat que ce soit du territoire d'un autre Etat par la force armée. Nous continuons d'insister fermement sur le retrait immédiat et inconditionnel des forces iraqiennes du territoire du Koweït, le rétablissement du Gouvernement légitime du Koweït et le retrait des forces iraqiennes des frontières du Royaume d'Arabie saoudite.

Nous n'avons ménagé aucun effort pour contenir le différend qui s'est fait jour entre les deux Etats frères voisins, le Koweït et l'Iraq. Le Royaume a accueilli un certain nombre d'éminents responsables de ces deux pays lors de la réunion de Djedda. Notre objectif, que nous dicte la responsabilité nationale du Royaume et les préceptes de la religion islamique ainsi que les nobles idéaux arabes, était d'arriver à une solution fraternelle, sur la base d'une entente qui aurait empêché la situation de se dégrader.

Malheureusement, le Royaume a été pris par surprise par l'invasion du Koweït par le régime iraquien et l'agression flagrante contre la souveraineté de ce pays,

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

son peuple et ses biens. Nous avons été pris par surprise - bien regrettablement, je le répète - par les forces massées par le régime iraquien à proximité des frontières internationales du Royaume.

Le Royaume, s'élevant au-dessus de ses blessures et de l'injustice d'un pays frère envers un pays frère, a opté pour la patience, dans l'espoir que les dirigeants irakiens changeraient d'avis et se retireraient. Mais les dirigeants irakiens ont complété leur action en déclarant l'annexion du Koweït à l'Iraq et en massant des troupes en formations offensives le long des frontières de notre pays, violant ainsi les conventions et les lois après avoir violé les traditions et trahi ses promesses, exposant ainsi la sécurité du Royaume aux plus grands dangers et menaçant la paix et la sécurité internationales.

Nous, les Arabes du Royaume d'Arabie saoudite, ne trahissons pas notre foi pas plus que nous n'acceptons de menaces. C'est pourquoi nos dirigeants ont pris des décisions fermes destinées à garantir la protection du territoire et de ses habitants, la protection des biens économiques essentiels et le renforcement des capacités de défense.

Le Royaume a particulièrement veillé, au moment le plus critique et le plus dangereux, à intervenir conformément à son attachement authentique aux conventions et traités; car, pour se défendre, l'Arabie saoudite, qui a participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies, n'avait d'autre possibilité que de s'en remettre à l'Article 51 de la Charte. Face à l'envahisseur menaçant, le Royaume, qui a participé à la création de la Ligue des Etats arabes, n'avait d'autre possibilité que de s'en remettre au traité de défense arabe mutuelle. Et, en tant que membre fondateur du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, le Koweït, menacé d'absorption par un Etat frère du Golfe, n'avait d'autre choix que de s'en remettre à la charte du Conseil de coopération du Golfe. Le Royaume, membre fondateur et hôte de l'Organisation de la Conférence islamique, n'avait d'autre choix que de s'en remettre à la charte de cette organisation. Nos dirigeants se sont acquittés de leurs responsabilités et ont pris des dispositions pour parer à toute éventualité, afin d'éviter que la catastrophe du Koweït ne se reproduise et que nous ne soyons les victimes d'un nouvel aventurisme.

Des Etats arabes, des Etats islamiques et d'autres Etats amis ont vite fait de prêter appui aux forces armées de l'Arabie saoudite dans l'accomplissement de leur devoir : la défense de l'Etat et de la sécurité de ses citoyens.

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Nous avons donné l'assurance que la présence des forces de pays frères et amis sur le territoire saoudien était temporaire. Ces forces s'y trouvent sur notre demande. Nous avons garanti et reçu l'assurance qu'il s'agissait uniquement d'une mesure de défense, rendue nécessaire par des circonstances concoctées par le régime iraquien actuel et qu'il y serait mis fin lorsque les circonstances qui l'ont rendue nécessaire auront disparu. Malgré cela, nous avons été très patients.

Le Royaume, constamment désireux de rechercher la paix, a participé avec la famille arabe à la recherche d'une solution arabe. Il a répondu à l'invitation du Président Mohammad Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Égypte, à assister à la Conférence au sommet d'urgence des pays arabes qui s'est tenue au Caire le 19 muharram, 1411 de l'hégire - soit le 9 août 1990 -, conférence qui a donné corps à la résolution arabe souhaitée.

Non seulement le Gouvernement iraquien n'a pas répondu, mais il a fait montre d'un comportement arrogant à l'égard de la légalité arabe et internationale en continuant de refuser de mettre fin à son annexion et à son occupation.

Nous, les Arabes du Royaume d'Arabie saoudite, nous posons la question suivante : comment une solution arabe pourrait-elle être trouvée sur les ruines d'un autre Etat arabe? Comment pourrait-on parvenir à une solution puisque le Gouvernement de l'Iraq a bloqué tous les chemins qui pouvaient nous y conduire? Comment pourrions-nous nous joindre à la marche internationale vers une nouvelle coopération internationale si nous pardonnons l'usurpation d'un territoire arabe par un Etat arabe? La seule solution acceptable pour nous est une solution fondée sur la légitimité arabe et sur la Charte de la Ligue des Etats arabes. C'est la solution qui émane d'institutions officielles représentées par la Conférence au sommet des pays arabes et la Conférence ministérielle de la Ligue des Etats arabes.

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Nous, Arabes, sommes une nation attachée à la paix et à la fidélité. Dieu nous a fait l'honneur de nous révéler le message de l'Islam. Avec un mélange d'humilité et de fierté, nous avons brandi l'étendard de la justice, apportant notre aide à l'opprimé et rassurant les inquiets. Nous avons toujours évité de violer les droits de nos voisins, préservé le caractère sacré de nos frères et considéré que piller pour détruire était indigne de nous. C'est la véritable éthique arabe et les principes islamiques magnanimes qui sont notre code de conduite en tant qu'Arabes et Saoudiens. Il n'est ni acceptable ni raisonnable d'appliquer à notre comportement ou à nos actions en tant qu'Arabes des normes et des principes moins élevés que ceux des autres nations. Dieu a confié le message à notre nation arabe, l'élevant ainsi au-dessus de toutes les nations. Notre nation encourage ce qui est juste et interdit ce qui est mauvais. Dieu a honoré ainsi l'Islam et elle a passé la flamme de la civilisation et de la connaissance à toutes les nations et a répandu les principes de la miséricorde, de la compassion, de la justice et de l'impartialité parmi les peuples. C'est pourquoi la nation arabe se doit de donner l'exemple en adoptant un comportement moral civilisé qui découle de ses principes et idéaux élevés.

C'est un honneur pour nous d'adresser les plus sincères remerciements et la plus grande reconnaissance du Royaume de l'Arabie saoudite à nos frères des Etats arabes, à nos frères de pays islamiques et à ces Etats amis des cinq continents - plus de 26 - qui sont venus aider les forces armées saoudiennes. Notre Royaume compte par-dessus tout sur Dieu tout-puissant. Dieu tout-puissant le protège, de même qu'il protège son peuple, de tous les maux. Nous comptons d'abord sur la fidélité et la dévotion de notre peuple, puis sur les frères et amis qui sont accourus pour protéger la paix sur la terre de l'amitié et de la paix.

Nous avons contribué à faire la force de l'Iraq. Nous avons l'intention de soutenir et de conserver cette force. Cependant, nous voulons un Iraq fort qui soit le protecteur des pays arabes, un Iraq qui serait le pilier de la sécurité nationale des Arabes, et non pas un Iraq qui soit une menace pour la sécurité des pays arabes et qui compromette les fondements mêmes de l'ordre arabe.

Un Iraq qui agresse un pays frère, qui le profane, qui dilapide ses ressources et qui menace l'ordre arabe ne peut être considéré comme une force pour les Arabes. Au contraire, c'est vraiment une source de discorde et de division dans les rangs arabes. Il affaiblit le corps arabe.

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

Nous ne pouvons permettre à l'aventure du régime iraquien de jeter un voile sur la principale cause arabe : la cause palestinienne. Nous sommes tristes de voir que l'attention est ainsi détournée de l'Intifada du peuple héroïque de la Palestine, que la recherche d'une solution juste à la cause palestinienne régresse et que les dangers que pose l'immigration juive dans les territoires occupés ne soulève ni tollé ni protestation. Nous sommes encore plus tristes de voir que le régime iraquien, qui s'arroe le monopole du salut de la Palestine, adopte les mêmes méthodes qu'Israël en occupant un pays, en dispersant sa population et en refusant de se retirer. Il a même donné à Israël un prétexte sur le plan international pour consacrer son occupation, vider la patrie de son peuple et le remplacer par des immigrants. Il est dans l'intérêt de la Palestine que l'Iraq se retire du Koweït; dans l'intérêt de la Palestine, il devrait se conformer aux injonctions du droit international afin que grâce au droit international nous puissions faire pour le peuple palestinien ce que nous réussissons, si Dieu le veut, à faire pour le peuple du Koweït.

Nonobstant les circonstances, nous nous félicitons du règlement finalement intervenu dans la situation entre l'Iraq et l'Iran après une décennie de guerre. Nous demandons la même chose dans le cas du Koweït. Celui qui s'empresse de faire la paix avec un adversaire sera d'autant plus à l'aise si, ce faisant, il répond à l'appel d'un frère.

Les graves dommages que l'agression iraquienne a infligés au Koweït ont des dimensions économiques, sociales et humaines dont les effets ne se limitent pas au Moyen-Orient. Ils ont des répercussions sur la plupart des pays du monde.

La position massive de la communauté internationale contre l'agression du Koweït et la ferme solidarité dont ont fait preuve les pays du monde en s'opposant à cette agression et à ses conséquences doivent s'accompagner d'une coopération efficace avec les Etats qui ont également souffert de l'agression, pour avoir adhéré loyalement et sans fléchir aux résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles qui portent sur les sanctions économiques et l'embargo contre l'Iraq.

Dans le cadre de cette coopération et dans un esprit de responsabilité internationale, l'Arabie saoudite, en coopération avec ses partenaires de

Le Prince Al-Faisal (Arabie saoudite)

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a adopté une politique de production de pétrole qui doit autant que possible compenser l'interruption des exportations de l'Iraq et du Koweït et maintenir des prix stables et raisonnables.

Le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite a fourni d'urgence une aide financière et une aide au développement à un grand nombre de pays qui ont souffert de l'agression iraquienne. En plus de l'aide annoncée aux Nations Unies destinée à la Turquie, à l'Egypte et à la Jordanie, il a l'intention d'étendre cette aide à la Syrie, au Liban, au Pakistan, au Bangladesh, à la Somalie, à Djibouti et à beaucoup d'autres pays qui auront souffert.

Les pays qui se sont opposés avec honneur et fermeté à l'agression iraquienne, qui ont participé activement à l'application des sanctions économiques et qui, ce faisant, ont dû supporter de lourds fardeaux financiers, économiques et sociaux méritent la reconnaissance de l'ensemble de la communauté internationale. Ainsi, l'Arabie saoudite est heureuse des mesures prises par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) lors de la réunion commune qu'ils ont tenue la semaine dernière à Washington pour créer un groupe de coordination chargé d'aider les pays affectés. Nous nous sommes déclarés prêts à participer activement à cette initiative.

Le Prince Al-Faisal (Arabie Saoudite)

Nous avons espéré pouvoir traiter en détail des autres sujets critiques à l'examen desquels nous avons participé au cours des dernières années : la recherche constante de possibilités de paix au Moyen-Orient, le soutien international aux héros de l'Intifada dans les territoires occupés, les Accords de Taëf, les espoirs des Arabes pour le Liban, l'attente d'une solution pacifique en Afghanistan, et de nombreuses autres aspirations communes. Cependant, les inquiétudes suscitées dans la communauté internationale par la crise du Golfe monopolisent pratiquement tous les efforts déployés par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale en vue d'éviter une catastrophe. Nous savons tous comment la crise a commencé et nous espérons tous qu'elle se terminera sur la base de la légitimité internationale.

La position internationale est parfaitement claire. Elle ne présente ni ambiguïté, ni flou. Les résolutions successives du Conseil de sécurité ont clairement exposé cette position et elle a été confirmée à nouveau il y a quelques jours par les ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité dans la déclaration commune qui a suivi leur entretien avec le Secrétaire général des Nations Unies.

En conséquence, il n'y a pas lieu d'hésiter entre les paroles et les actes ou de chercher des contradictions entre les déclarations et leur mise en oeuvre. Il n'y a pas lieu non plus d'envisager d'autres propositions ou de suggérer d'autres initiatives qui n'aboutiraient à rien sinon à une perte de temps. La justesse d'une position ne peut être appréciée en fonction de la condamnation de l'invasion seulement, mais aussi du choix correct d'une solution; et la solution ne sera complète que si l'on empêche l'agresseur de tirer profit de son agression. Lorsque le Royaume d'Arabie saoudite se déclare résolument engagé par les résolutions du Conseil de sécurité, il croit en la fermeté de la volonté internationale; la cohésion de la réaction internationale forcera les dirigeants iraqiens à se retirer du Koweït et devra conduire au rétablissement du Gouvernement légitime du Koweït.

Il y a 45 ans, le Royaume d'Arabie saoudite a participé à la fondation de l'ordre international qui s'est édifié sur les ruines fumantes de la seconde guerre mondiale. Il a participé à la fondation de notre organisation, l'Organisation des Nations Unies, qui est apparue après l'effondrement de la Société des Nations, en raison de l'absence d'une volonté internationale qui puisse s'opposer à l'usurpation de l'un de ses Etats Membres.

Le Prince Al-Faisal (Arabie Saoudite)

Si la situation dans notre région suscite aujourd'hui l'inquiétude, nous nous tournons néanmoins vers l'avenir avec espoir et détermination. Le Royaume d'Arabie saoudite s'engage à participer activement à toutes les ouvertures en vue d'instaurer un nouvel ordre international.

Au cours de cette phase critique que traverse le monde arabe, nous devons tirer les leçons des événements passés, afin d'éviter qu'ils se répètent; faute de quoi de nouvelles tragédies surgiront dans cette région où les probabilités en sont nombreuses. La roue du temps doit continuer à tourner, la caravane doit continuer sa marche, et cette marche doit se poursuivre.

En nous tournant vers l'avenir, nous nous adressons d'abord et avant tout à nos frères dans le territoire palestinien occupé ainsi qu'au peuple palestinien dispersé dans le monde entier; et nous leur disons : "Votre cause est notre cause. Elevons-nous dans nos coeurs et par nos actions au-dessus des différends et des divisions arabes, car c'est là qu'on y trouve l'axe principal et le centre de gravité". Nous leur disons : "Dressez-vous comme une barrière solide face à ceux qui tentent d'exploiter vos sentiments ou d'attiser votre colère afin de porter atteinte au corps arabe, qui est le vôtre". Nous leur disons : "Appuyez la légitimité, car c'est la base de votre cause, la cause de tous les Arabes, et la base qui garantit vos droits légitimes à libérer votre terre et à établir un Etat". Nous leur disons aujourd'hui plus que jamais : "Préservez notre solidarité sans faille".

Nous, dans le monde arabe, en Arabie saoudite, nous disons que notre soutien au peuple de Palestine ne date pas d'aujourd'hui, ni d'hier. Il est né exactement dès l'apparition de cette cause. Notre solidarité avec le peuple palestinien se poursuivra aujourd'hui et demain et jusqu'à la victoire, car Jérusalem est la première de nos deux Kiblahs, et la mosquée de Al-Aqsa est la troisième après les deux autres mosquées sacrées.

Nous considérons les aspirations de notre nation arabe à un avenir meilleur comme étant la première des priorités. Nous savons que cette nation doit investir toutes ses ressources matérielles et humaines en faveur du développement, de la prospérité et du progrès, et le Royaume d'Arabie saoudite n'épargnera aucun effort pour atteindre cet objectif. Dans le domaine du développement, nous n'avons pas manqué de coopérer avec nos frères dans le monde arabe, et nous nous sommes acquittés de nos obligations envers eux. Nous avons participé aux efforts pour un

Le Prince Al-Faisal (Arabie Saoudite)

développement arabe général, même lorsque nos ressources matérielles étaient limitées. Avant que n'éclate la guerre Iraq-Iran, nous avions davantage de ressources disponibles qui nous auraient permis de fournir un volume plus grand d'aide au développement. Cette longue guerre les a épuisées. Malgré la perte de revenus que cette guerre a provoquée, le citoyen arabe a le droit de se poser des questions sur les causes de la diminution des efforts arabes de développement visant à satisfaire ses aspirations et ses ambitions. Peut-être pourrions-nous tirer une leçon de l'expérience des pays d'Europe de l'Est qui a montré que le malaise vient de la stérilité des structures de la politique économique plutôt que d'une absence de ressources. La solution devrait être de renforcer ces structures et d'améliorer ces politiques tout en assurant les ressources nécessaires.

Face à cette réalité, nous devons aujourd'hui mettre de l'ordre dans la maison arabe, et organiser les relations entre nous aux niveaux arabe régional et universel; nous devons rechercher de bonnes solutions pour supprimer le déséquilibre qui a affecté l'ordre arabe, afin de pouvoir lui rendre sa santé et lui rendre l'équilibre désiré.

La question la plus importante peut-être à examiner aujourd'hui est celle de la coopération économique entre les Etats arabes. Bien que nous n'ayons pas pour habitude de mettre en avant notre assistance à nos frères, la leçon que nous avons tirée des événements récents est que la coopération devrait s'engager sous l'égide d'institutions arabes opérant d'une manière fiable et scientifique, et que le citoyen arabe peut percevoir et juger.

Nous sommes partie intégrante de ce monde dans lequel nous vivons. Et donc les ressources dont Dieu nous a fait bénéficier ne profitent pas à nous seuls, mais doivent profiter au monde entier.

Le Prince Al-Faisal (Arabie Saoudite)

Nous, Arabes, reconnaissons la nécessité de la coopération internationale tout en estimant nécessaire que le reste du monde coopère avec nous.

En fin de compte, notre monde arabe ne doit pas rester seul en dehors de l'orbite des nouvelles tendances accélératrices qui transforment l'équilibre des rapports entre les Etats, les nations et les peuples.

Nous faisons partie de ce monde, un monde qui, aujourd'hui, se détourne de la polarisation, des tensions et de la discorde. Nous sommes aux côtés de ce monde qui s'efforce de venir à bout des crises, de résoudre les problèmes difficiles et d'édifier de nouvelles structures de coopération, de compréhension, de liberté et de paix.

Dans ce contexte, il nous faut commencer par nous-mêmes. Nous devons assumer les responsabilités qui incombent particulièrement à notre région et à ce nouveau monde. Cette tâche incombe tant aux dirigeants responsables qu'aux citoyens responsables. Et tandis que les dirigeants s'acquittent de leurs fonctions nationales et que le citoyen fait face à ses problèmes quotidiens, chacun de nous doit définir le tracé de la voie à suivre à l'avenir.

Nous avons toujours appelé de nos vœux une stratégie arabe unie qui vise un avenir commun et évite les réactions irréfléchies et émotives. Conformément à notre position responsable, nous demandons aux personnes influentes et aux intellectuels arabes de participer à cet effort, car ils doivent assumer leurs responsabilités en appuyant le nouvel ordre arabe chaque fois que de nouvelles possibilités d'éducation s'offrent au sein de la nation arabe - chaque citoyen arabe et chaque citoyen responsable se doivent de le faire. Chaque représentant officiel a un devoir à remplir et chaque intellectuel a un rôle à jouer. Nous avons tous le même objectif, qui est une vie décente pour l'individu arabe. L'individu est notre vraie richesse, l'individu est le puits de notre nation pour l'avenir.

Dans cette enceinte, le Royaume de l'Arabie saoudite a participé, avec d'autres éminents chefs d'Etats Membres, à la promotion de la Déclaration internationale sur les droits de l'enfant. Nous nous sommes réjouis de voir des enfants se joindre à nous, avec leur innocence et leur enthousiasme, ces enfants qui ont lu la Charte des enfants, qui représente le rêve d'aujourd'hui et l'espoir de demain.

Le Prince Al-Faisal (Arabie Saoudite)

Au seuil de la nouvelle décennie - une nouvelle décennie qui nous mènera directement au siècle prochain, le XXI^e siècle - nous nous joignons aux autres pays pour faire face aux problèmes d'aujourd'hui, et nous espérons oeuvrer à la réalisation des rêves de demain. Nous nous efforçons, dans notre région, d'adapter l'ordre arabe revitalisé au nouvel ordre mondial. Dans notre région, nous faisons en sorte que la voie vers le nouvel ordre - le nouveau monde - soit ouverte aux aspirations et aux espoirs des Etats dans un nouveau monde de coopération, de compréhension et de justice. Ce nouveau monde, qui affirme de façon résolue et persistante les droits consacrés des nations à l'indépendance sur leur territoire et rejette la logique de la force, de l'annexion et de l'occupation, est un monde qui croit en la tolérance et au dialogue entre nations et rejette la logique de l'apartheid et les méthodes d'oppression et d'expulsion. Ce nouveau monde, au service duquel les moyens d'apprendre et les découvertes scientifiques modernes abondent, doit assurer la justice sociale et économique propice au progrès et à la prospérité des nations et garantir la sécurité et la stabilité internationales.

C'est pourquoi nous nous fondons sur la Charte des Nations Unies, que nous avons signée, et à laquelle nous avons toujours été attachés.

Aujourd'hui nous continuons d'y être fidèles. Nous souscrivons à la Charte des Nations Unies, à la Charte de la Ligue des Etats arabes, à la Charte du Conseil de coopération dans le golfe Arabe, à la Charte de l'Organisation de la Conférence islamique et à la Charte du Mouvement des pays non alignés.

Nous, les Arabes, nous, au Royaume de l'Arabie saoudite, sommes aux côtés du monde.

Nous, Monsieur le Président, sommes à vos côtés.

La séance est levée à 13 heures.

